

LES « MORS »

Le concept de « MORS » (Modules, Organismes, Regroupements et Services) est une réalité propre au Cégep de Saint-Laurent faisant partie intégrante de la vie étudiante au même titre que les activités socioculturelles. Ils sont des cellules d'étudiants qui, ayant des passions ou des réalités sociales communes, offrent des activités de toutes sortes aux étudiants.

Modules

Les modules rassemblent les étudiants d'un même programme (ex. : module de danse, module de sciences humaines, etc.). Ils se retrouvent au local modulaire* afin de discuter, de relaxer et de socialiser en dehors des cours. Ils peuvent aussi y mettre sur pied des activités ayant un lien avec leur champ d'étude, afin de faire connaître ce dernier au reste de la population étudiante.

Organismes

Les organismes sont, quant à eux, des cellules proposant des activités concrètes aux étudiants (ex. : improvisation, radio étudiante, troupe de théâtre, club photo etc.). Ces activités représentent souvent les passions des étudiants et ceux-ci auront l'embarras du choix en voyant la multitude d'organismes qui leurs sont offerts. Les organismes permettent non seulement aux étudiants de se regrouper autour d'une passion, mais surtout de la faire connaître aux autres en organisant des événements socioculturels ouverts à tous.

Regroupement

Pour leur part, les regroupements offrent aux étudiants ayant des réalités culturelles ou sociales communes de se regrouper afin de briser le silence ou encore de sensibiliser la communauté étudiante à certaines réalités sociales (ex. : comité interculturel, comité gai/lesbienne, comité amnistie internationale, etc.).

Services

Notre association étudiante possède trois grands services offerts aux étudiants. Destinés à la population étudiante, ces services sont entièrement gérés par les étudiants qui y travaillent. La Librairie Laurentienne offre la possibilité de se procurer livres et matériel scolaire à prix raisonnable. Le café étudiant (Okafhé) offre un service de restauration et de café fort agréable ainsi qu'une atmosphère détendue et le SIAM (secrétariat d'information d'archives et de messagerie) offre un service de permanence à l'association étudiante tout en gérant un centre de documentation et d'archives. Il offre aussi un téléphone et des postes d'ordinateurs gratuits ainsi qu'un service de télécopie (fax).

Fonctionnement des mors

En début de session, les étudiants désirant créer un MORS peuvent en faire la demande à l'association étudiante en se présentant à la première **Table de concertation**. Un comité doit ensuite étudier les demandes et décider des MORS qui seront reconnus. Ceux-ci pourront se voir attribuer un budget et/ou un local pour aider au bon fonctionnement de leurs activités. Il peut arriver que plusieurs MORS partagent un même local.

Chaque MORS ainsi reconnu devra siéger à la table de concertation (TC). Entièrement gérée par les étudiants impliqués et en collaboration avec le service d'animation du CÉGEP, la TC devient le centre névralgique de la vie étudiante. C'est là que toutes les décisions collectives se rattachant aux MORS seront prises. Chaque MORS se doit d'y faire acte de présence afin d'assurer le bon fonctionnement de la collectivité étudiante.